|  |
| --- |
| **Enseignements de complément en 5ème  - Rentrée 2020** |

 **Choix LV2 en 5ème (Allemand ou Espagnol)**

Depuis la rentrée 2016, chaque élève de 5ème bénéficie de l’enseignement d’une deuxième langue vivante. Au collège Gérard Philipe l’espagnol et l’allemand sont proposés.

**Choix de l’option LATIN en 5ème**

Les élèves de 6ème peuvent demander l’enseignement du LATIN en option facultative dès la 5ème**.**

Choisir l’option latin en 5eme

A la fin de cette année scolaire, vous pourrez choisir avec votre enfant l'option LATIN à partir de la 5e. Le latin n'est pas réservé aux bons élèves mais il faut se sentir motivé car c’est une option qui ajoute **1h par semaine en 5èmes,** **2h par semaine à l'emploi du temps en 4ème et 2h en 3ème**. D'autre part, ce choix engage l’élève jusqu'à la fin de l'année de 3e.

Le latin, pourquoi faire ?

**Travailler la Langue** : étude du vocabulaire et de la grammaire pour comprendre la langue latine et améliorer la maîtrise de la langue française qui est issue du latin (75% des mots français).

**Découvrir des Textes** : lecture et traduction de textes il y a environ deux mille ans pour développer une vision riche et culturelle de l’antiquité.

**Découvrir une Civilisation** : à travers les textes, mais aussi des images et des œuvres artistiques, découverte de l'histoire et des légendes de Rome permettant un nouvel éclairage du monde actuel.

**Brevet des collèges** : L’option latin est valorisante pour le Brevet avec la possibilité d'obtenir jusqu'à 20 points bonus.

**Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions sur l’enseignement de cette matière. N’hésitez pas !**

En juin, une commission se réunira pour examiner les candidatures en fonction du nombre de demandes et de places disponibles. La commission d'admission apprécie avant tout la **motivation de l'élève, sa fatigabilité, sa curiosité et sa relation avec les autres.** Suite au conseil de classe, via la fiche de liaison, vous serez informé si la candidature de votre enfant a été retenue.

Madame Gauvin, professeur de latin-grec (marie-beatrice.gauvin@ac-poitiers.fr)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Choix de l’option** |  |  |

Depuis 3 ans, le chant choralest un enseignement optionnel, qui peut donner lieu à l’attribution de points bonus au brevet des collèges, au même titre que le latin ou le grec.

**La Chorale est ouverte à tous les élèves** (Pas de nombre limité d’inscription comme le latin et le grec).

Cet enseignement permet de travailler sa voix et de découvrir une nouvelle palette de chants. Il favorise également les échanges entre les élèves du collège et ceux d’autres établissements. C'est enfin l'occasion pour chacun de prendre confiance en s’engageant dans un projet collectif.

En effet, en fin d’année scolaire, les élèves de l’option chorale présenteront un spectacle ouvert au public.

La chorale ayant pour statut celui d'un enseignement complémentaire d’une heure par semaine et non celui d'un club, toute inscription suppose la présence obligatoire de chacun à chaque séance, d'être à l'heure et cela pour l'année scolaire, jusqu'à la réalisation du spectacle.